

Le Gardien

Bimensuel d'informations générales et d'analyses

2^{ème} Année - N° 37 du 30 déc. 2011 - Prix : 300 FCFA

"Le bon citoyen obéit à la loi, meilleur est celui qui améliore la loi"

Session budgétaire 2012 de la Ville de Maradi :

Adopter un budget conforme aux attentes des populations

Durant les travaux de cette session, les conseillers ont principalement eu à plancher sur le budget ordinaire de la Ville équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 1 milliard 260 millions. Elaboré dans une démarche participative, à la suite d'une tournée effectuée par le Maire, Kassoum Moctar, dans les 17 quartiers de la Ville de Maradi, ce budget prend en compte les préoccupations essentielles des populations.

P3



L'insécurité refait surface à Maradi

P5

Conseil Général du SYNACES :

Redynamisation du cadre organisationnel

P5

Tournoi de l'intégration:

Une initiative louable de la ligue de taekwondo de Niamey

En prélude au démarrage du championnat national et surtout des compétitions sous régionales inscrites à son agenda 2012, notamment la grande rencontre internationale d'intégration qui regroupera les 8 ligues régionales du Niger et l'équipe de Bobo-Dioulasso au mois de juillet à Niamey, la ligue de Taekwondo de Niamey a entrepris une tournée à l'intérieur du pays pour disputer avec les ligues de Maradi, Tahoua et Agadez un tournoi dit de l'intégration.

P8

L'Agence Immobilière Magobiri (AIM) ouvre ses portes à Maradi

L'Agence Immobilière Magobiri (AIM) a officiellement lancé les activités de sa succursale de Maradi le dimanche 11 décembre 2011. C'était au cours d'une cérémonie ayant regroupé autour du Gouverneur de la région de Maradi, M. Sidi Mohamed, plusieurs personnalités du monde des affaires, ainsi qu'un public venu nombreux pour honorer de sa présence cette cérémonie.

Après le mot de bienvenue du chef de l'agence de Maradi et le mot de remerciement prononcé par le Président Directeur Général de l'Agence Immobilière Magobiri, M. Mahamane Lawali Alassane Koda, ce fut au tour du Gouverneur Sidi Mohamed de louer cette initiative d'"un enfant du terroir qui a pensé à promouvoir un système qui s'épanouit ailleurs, qu'il a bien voulu venir partager avec ses frères, avec sa famille...". C'est pourquoi le Gouverneur Sidi Mohamed a vivement invité les populations de Maradi à profiter des multiples services mis à leur disposition par cette agence.

Ce faisant, elles aideraient non



Le Gouverneur Sidi mohamed et le PDG de l'AIM, Mahamane Lawali Alassane Koda, à l'inauguration du Siège de l'AIM

seulement l'AIM à voler de ses propres ailes, mais aussi se mettraient à l'abri des "démarcheurs véreux" qui ont toujours su tirer le maximum d'avantages en faisant

monter les enchères au gré de leurs humeurs. Mieux, la création de l'AIM constitue un geste citoyen car elle va créer des emplois et sera un plus pour la fiscalité ; ce

qui contribuera du coup à rehausser les recettes de l'Etat.

Peu après, le gouverneur Sidi Mohamed et le PDG de l'AIM M. Mahamane Lawali Alassane Koda devaient procéder à l'inauguration officielle suivie d'une visite guidée des locaux qui abriteront désormais le Siège de l'AIM Maradi.

L'Agence Immobilière Magobiri, faut-il le rappeler ; est une société unipersonnelle à responsabilités limitées (SURL) spécialisée dans le commerce général, le lotissement privé, le bâtiment et les travaux publics. Avec un capital de 10 000 000 FCFA et 41 agents à son actif, rien qu'au niveau de l'agence de Maradi, l'AIM compte très prochainement s'installer à Tibiri (Gobir), à Guidan-Roundji et à Madarounfa, ce qui constituera une contribution non négligeable en termes de création d'emplois et de participation au développement.

Située au quartier Ali Dan Sofo, l'Agence Immobilière Magobiri (AIM) est la première du genre à Maradi et constitue une bouffée d'oxygène pour la population de la capitale économique durement éprouvée par les actions des démarcheurs et autres spéculateurs à cause desquels on assiste aujourd'hui à une cherté de certaines prestations dans le domaine de l'immobilier. Les populations de Maradi gardent encore en mémoire certaines affaires d'escroquerie ayant défrayé la chronique et dont beaucoup ont été victimes.

Avec la création de l'AIM, on peut dire que ces genres de situations relèveront désormais du passé en ce sens que les populations n'auront plus à conclure des affaires avec des particuliers qui s'évanouissent souvent dans la nature après leurs forfaits. C'est dire donc que l'agence AIM en tant que structure formelle présente tous les avantages en termes de sécurité et de fiabilité.

Bon vent à l'AIM

Hassane Adamou Amadou

Blague...Blague...Blague

Un soldat en mission reçoit cette lettre de sa copine restée au pays : " Chéri, je ne peux plus continuer notre relation. La distance entre nous est trop grande. J'avoue que je t'ai déjà trompé, deux fois. Ce n'est pas juste pour toi ni pour moi. Je suis désolée. Retourne-moi la photo que je t'ai envoyée. Je t'aime ! ". Le soldat, très déçu, demande à ses amis toutes les photos de leurs copines, sœurs, anciennes copines, cousines, tantes, nièces, etc. A la photo de sa copine, il ajoute 57 photos de belles filles, plus une note qu'il lui envoie. En voici le contenu : " Très sincèrement, mademoiselle, je ne me souviens plus de vous. Récupérez votre photo de ce lot et ramenez-moi le reste en l'état, je vous prie ".

Un jour, à la leçon de calcul, le maître demande à Yao, 5+5 égal combien ? Yao répond : 10 ! Alors le maître dit : Bien ! 10 bonbons pour Yao ! Et toi Ali, 6+7 ? Ali répond : 13 ! Et le maître dit : Très bien ! 13 bonbons pour Ali ! A toi Grégoire, 1+1 ? Grégoire se dit intérieurement : Djahaa, il croit que je suis bête pour dire 2 et puis il va dire : Bien ! 2 bonbons pour Grégoire ! Alors Grégoire crie : Ça fait paquet, Monsieur, ça fait paquet de bonbons ! Le maître était de teint clair, il a viré au rouge sang. S'il n'a pas eu une crise cardiaque, c'est déjà pas mal !

Dans un bal, un monsieur dit à une fille.

- Mademoiselle, comme les danses me semblent courtes avec vous.

- Bien sûr, répond la fille, le chef d'orchestre est mon fiancé.

Boulangerie Zaria

Tel. 96430381/94641450/98399970

Email : boulangeriezaria@yahoo.fr

Maradi-Niger



**Le partenaire idéal
toujours à votre service.
Ouverte 24h/24, 7j/7**



Session budgétaire 2012 de la Ville de Maradi :

Adopter un budget conforme aux attentes des populations

Le conseil de la Ville de Maradi a tenu du 22 au 25 décembre 2011, dans la salle de réunions de la Mairie, les travaux de sa session budgétaire au titre de l'année 2012. La cérémonie officielle d'ouverture de cette assise a enregistré la présence du Secrétaire Général de la Région, les membres du Conseil Régional, les Maires des 3 arrondissements, le Sultan du Katsina, ainsi que de nombreux invités.

Durant les travaux de cette session, les conseillers ont principalement eu à plancher sur le budget ordinaire de la Ville équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 1 milliard 260 millions. Elaboré dans une démarche participative, à la suite d'une tournée effectuée par le Maire, Kassoum Moctar, dans les 17 quartiers de la Ville de Maradi, ce budget prend en compte les préoccupations essentielles des populations. Il s'agit notamment de l'extension des réseaux d'eau et d'électricité, la santé, l'éducation, la sécurité, la formation et l'emploi des jeunes, l'hygiène et l'assainissement, l'économie etc.

Dans l'allocution qu'il a prononcée à l'ouverture des travaux, le Maire de la Ville de Maradi, Kassoum Moctar, a particulièrement mis l'accent sur la nécessité d'une participation de tous dans



Kassoum Moctar, Maire de la Ville de Maradi

l'atteinte des objectifs globaux de développement. Dans ce sens, a-t-il notifié, la Ville aura à développer une offensive en direction des partenaires techniques et financiers en leur soumettant des dossiers de projets sectoriels axés sur les différents secteurs socio économiques, assainissement, infrastructures de base, car le budget de la Ville est loin de garantir ses différents investissements au regard d'une démographie galopante.

Il a en outre annoncé le démarrage, courant janvier 2012, d'un vaste chantier axé sur le volet hygiène et l'assainissement sur financement de l'Union Européenne. D'autres sont en cours d'élaboration en rapport avec les PTF. Seulement, a-t-il poursuivi, la réalisation de ces projets sociaux, nécessite un mécanisme fiable de mobilisation des ressources qui doivent alimenter les différentes rubriques du budget, dans un contexte difficile. Il l'est d'autant plus que la Ville de Maradi, depuis plus an, est privé de marché central dont le rôle dans la mobilisation des recettes n'est point à démontrer. C'est pourquoi, il est impératif de procéder à une évaluation

minutieuse des recettes et des dépenses de façon sincère, en tenant compte des potentialités de la Ville. D'ores et déjà, a précisé Kassoum Moctar, des conventions d'intercommunalité sont en cours d'élaboration entre la ville de Maradi et les communes rurales de Safo, Sarkin Yamma, Sae Saboua et Jirataoua, afin d'asseoir un projet ambitieux intitulé "Le Grand Maradi".

Parlant de la question sécuritaire, marquée ces derniers temps par des attaques, souvent meurtrières, le Maire de la Ville de Maradi a rassuré les conseillers sur les dispositions prises afin de garantir la sécurité des personnes et de leurs biens.

Il a par, en fin, réitéré la disposition de l'exécutif de la Ville à mener toutes ses actions dans la con-

certation, la responsabilisation et la participation de toute la population.

Pour leur part, le Secrétaire Général de la Région et le Président du Conseil Régional ont, tour à tour pris la parole pour exhorter les conseillers à surmonter tous les clivages politiques afin de doter la Ville de Maradi d'un budget à la hauteur des attentes légitimes des populations. C'est dire que la responsabilité des participants à cette session budgétaire au titre de l'année 2012 est énorme car de cette responsabilité, dépendra la qualité et le caractère réaliste de cet important instrument de concrétisation de toutes les actions que la Ville mettra œuvre durant l'année 2012.

Hassane Adamou Amadou

LE GARDIEN

Bimensuel Indépendant
d'Informations générales
et d'analyses

Siège social :

31 Avenue Bouzou Danzambadi

BP : 218 Maradi - Niger

Tel : 96 33 73 70

courriel: jlegardien@yahoo.com

Directeur de Publication

Hassane Adamou Amadou

Tél. 96.33.73.70

courriel: amadihassane@yahoo.fr

Rédacteur en Chef

Garba Boureyma

Tél. 96.29.23.11

Composition:

LE GARDIEN

Composition :

LE GARDIEN

Tirage : 1500 exemplaires

sur les presses

de la NIN Maradi

Votre Journal est acheminé grace à Air Transport AIR TRANSPORT VOUS SOUHAITE BON VOYAGE

Agadez: Face station Kawar	96 99 37 31
Arlit : Face pharmacie populaire	93 22 05 63
Dosso : Face Sonitel	96 03 60 92
Konni : Dernière la Radio Anfani	96 29 52 99
Maradi : A coté de la Nigelec	96 96 83 22
Tahoua : Dernière tribune officielle	96 97 13 44
Zinder : A coté de la Boulangerie grand marché	96 97 47 24
Diffa : A coté de la radio Anfani	93 22 05 49
Cotonou : Vodjé route Mosquée Cadjéhoun	+229 93 89 83 82
Parakou : A coté de la Douane	+229 93 81 30 56
Lomé : A coté de la pharmacie les Oliviers	+22896 86 69 63

CONFORT - SECURITE - QUIETUDE

AZAWAD TRANSPORT VOYAGEURS

Sécurité-Confort-Ponctualité



A Maradi, Azawad Transport Voyageurs est situé en face du Grand marché
Cel : 90 88 90 36

Mission du Conseil National de Régulation à Maradi :

Echanger avec les différents acteurs pour une meilleure régulation

Une mission du Conseil National de Régulation (CNR), conduite par M. Moustapha Kadi, a séjourné, le 24 décembre 2011, à Maradi. Il s'agit, à travers cette mission, la première d'une série qui concerne les responsables de l'administration régionale, les opérateurs économiques et les consommateurs, de tenir une rencontre d'information avec les autorités régionales afin de passer en revue toutes les préoccupations des consommateurs.

Dans l'allocution qu'il a prononcée à l'ouverture de cette rencontre, M. Moustapha Kadi a informé l'assistance du rôle et des succès remportés par le Conseil National de Régulation. Selon lui, la rencontre de Maradi est la parfaite illustration des mutations que le CNR est entrain d'opérer à la demande du gouvernement pour mieux répondre aux attentes des consommateurs de notre pays.

Afin d'atteindre cet objectif, le Conseil National de régulation est chargé de définir et d'orienter la politique générale de l'ARM, d'approuver les rapports annuels d'activités, les rapports de gestion, le rapport social annuel et le règlement d'appel à concurrence. Il est également chargé d'approuver les recrutements et les licenciements du personnel de l'ARM et d'exercer toutes autres fonctions qui lui sont confiées par les lois et règlements, notamment par les lois sectorielles et leurs textes d'application. Le CNR, devait poursuivre Moustapha Kadi, agit pour favoriser la saine et loyale concurrence entre opérateurs, le savoir-faire, la baisse des prix à la consommation et protège du coup les intérêts de l'Etat.

Par son mécanisme de dialogue permanent, le Conseil National de Régulation doit toujours tenir compte de l'interrelation qui existe entre les acteurs en présence qui ont des intérêts divergents, notamment l'Etat dont le souhait serait que le service public soit développé et accessible à l'ensemble des citoyens, l'opérateur privé qui aura une tendance naturelle à maximiser son profit et le consommateur qui aspire à un service de qualité et à moindre coût.

Après avoir énuméré les différentes interventions faites par le CNR, Moustapha Kadi a indiqué que les 12 années écoulées ont été des importants chantiers qui se sont déroulés sans aléas significatifs, ce qui, en soi, a été un suc-

cess. Les défis étaient énormes, face à la volonté du CNR, tous ont été relevés, à la satisfaction générale

Pour sa part, le secrétaire général de la région de Maradi, Ibrahim Moussa, a marqué au nom du gouverneur de la région et des populations, toute sa reconnaissance à l'autorité de régulation multisectorielle (ARM) qui ne ménage ni son temps, ni ses efforts pour donner satisfaction aux responsables de l'Etat, aux opérateurs des secteurs soumis à la régulation et aux consommateurs nigériens. Faisant la genèse de la régulation, le secrétaire général de la région de Maradi a indiqué qu'elle est née du partage des rôles entre l'Etat et le marché. Mais, devait-il poursuivre, autant l'Etat a des responsabilités envers les consommateurs, autant le libre marché est sans état d'âme. C'est pourquoi, le régulateur est conçu comme une autorité indépendante qui organise la fourniture d'un ser-

vice public de qualité et la protection des consommateurs. Il doit donc, selon Ibrahim Moussa, veiller à l'exercice d'une concurrence effectivement loyale.

Juste après ces allocutions, les participants à la rencontre d'information ont suivi une présentation faite par le Conseiller National Boukary Ousmane, ce qui a donné lieu à un débat axé sur les différentes préoccupations des consommateurs. A l'issue de ces discussions, plusieurs recommandations ont été formulés par les différents acteurs, pour transmission à qui de droit.

La mission du Conseil National de Régulation (CNR) a, dans l'après midi, effectué, en compagnie du secrétaire général de la région, Moussa Ibrahim, des visites au niveau de certaines certains secteurs soumis à la régulation.

Il s'agit, notamment Rimbo Transport Voyageurs, de la so-

ciété d'exploitation des eaux du Niger, Azawad Transport Voyageurs et des Agences Sahelcom et Orange. A toutes ces étapes, la mission a visité les installations, recueilli des informations détaillées sur leurs mécanismes de fonctionnement ainsi que les difficultés auxquelles elles font face.

La mission du Conseil National de Régulation a, par ailleurs, recueilli les recommandations formulées par ces structures avant de les rassurer que ces dernières feront l'objet d'un examen minutieux. A toutes ces étapes, le secrétaire général de la région, Ibrahim Moussa, et les membres de la mission, notamment Moustapha Kadi et Boukary Ousmane, ont tour à tour pris la parole pour soit faire des observations, soit pour donner des conseils aux responsables.

Hassane Adamou Amadou

Mission de suivi de la mise en œuvre du programme national d'urgence :

Des avancées significatives enregistrées à Maradi

Du 22 au 26 décembre dernier une mission de suivi de la mise en œuvre du programme national d'urgence a effectué une tournée dans la région de Maradi. Il s'agit, à travers cette mission, de s'enquérir du niveau d'exécution des activités retenues afin d'en évaluer l'impact réel sur les conditions de vie des populations bénéficiaires.

Accompagnée des cadres techniques régionaux et départementaux, la mission composée du secrétaire général adjoint du ministère de l'élevage Dr Abouba Saidou, du conseiller technique du ministre de l'agriculture et d'un représentant du ministre du commerce a sillonné l'ensemble des départements de la région pour constater sur le terrain l'état d'avancement des activités. Elle s'est ainsi rendue sur 24 sites dont la visite a permis de comprendre les limites et les efficacités du programme dans la région de Maradi.

Au terme de sa tournée, la mission a organisé une réunion de synthèse au gouvernorat de la région. Il ressort de cette synthèse qu'après un mois et demi de mise en œuvre du programme national d'urgence, la quasi-totalité des activités prévues ont effectivement démarré. Ainsi au plan agricole, 129 sites sur les 130 prévus sont dotés en intrants et autres moyens de fonctionnement ; et

sur les 5318 ha de prévision un peu plus de 731 sont exploités.

Du point de vue pastoral, et outre la protection sanitaire du cheptel, on peut retenir pour l'essentiel les vastes campagnes de sensibilisation sur la transhumance transfrontalière et le forage et ou fonçage des puits pastoraux. Sur le volet environnemental, il faut retenir la réalisation de 834,5 km de bandes pare-feu sur une prévision de 900 km, la restauration de terres dégradées et l'empoissonnement des marres qui ont contribué à améliorer de façon significative les conditions de vie des populations. Celles-ci ont du reste hautement apprécié le programme qui, de leur propre aveu, a permis de contrecarrer les effets pervers du déficit céréalier consécutif à la mauvaise campagne agricole enregistrée cette année dans notre pays, notamment dans le cash for work qui constitue une véritable bouffée d'oxygène pour les ménages vulnérables.

Toutefois, la mission a relevé, au cours de son séjour à Maradi, un certain nombre d'insuffisances dont l'amélioration permettra davantage aux populations de tirer le meilleur parti possible du programme national d'urgence. Celles-ci se résument pour l'essentiel au retard dans la mise en place des intrants, le déficit de communication entre les services techniques et les directions régionales, l'insuffisance des ressources humaines et surtout des moyens logistiques dont souffrent les services techniques régionaux.

C'est pourquoi la mission a recommandé, entre autres, l'opérationnalisation du dispositif de suivi du programme national d'urgence, le renforcement du dispositif d'encadrement des paysans et l'établissement d'un partenariat efficient avec les projets de développement intervenant dans la région.

Garba Boureyma

L'insécurité refait surface à Maradi

La Direction Régionale des Douanes de Maradi a été, dans la nuit du vendredi 16 au samedi 17 décembre 2011, le théâtre d'un cambriolage soldé par la mort d'une personne et le vol d'une somme d'argent, auxquels il faut ajouter quelques dégâts matériels.

Selon certains témoignages, le gang, composé de sept individus armés de Kalachnikovs, se serait introduit au Bureau de la Direction dans la logique d'emporter les sommes qui auraient été versées le même jour. Il va sans le dire que cette logique était basée sur une fausse base dans la mesure où ledit versement ne s'effectue pas à la Direction Régionale mais à un autre lieu.

Après avoir ligoté le Douanier de garde, ils auraient défoncé la porte du DR et neutralisé la caméra de surveillance. Attiré par le bruit, la victime, un neveu au gardien, serait intervenue et devait, malheureusement, être tuée. Même le Douanier en question ne doit la vie qu'à un miracle dans la mesure où, sur les sept malfrats, seul un s'était opposé à la proposition de le liquider.

Après leur forfait, ils s'étaient volatilisés dans la nature. Mais, l'enquête suit son cours.

Cet acte ignoble vient s'ajouter à celui perpétré, dans la nuit du lundi 12 au mardi 13 décembre 2011, à la SONIDEP de Maradi et à un autre intervenu quelques jours auparavant dans une Société de la place où une somme de 600 000F CFA aurait été emportée.

Quand on tient compte des multiples cas de vol, surtout de motos, enregistrés dans la ville ces derniers temps, il apparaît avec évidence que l'insécurité commence de plus en plus à être une hantise pour les populations de Maradi.

Face à une telle situation, les autorités de la ville ont pris des mesures, notamment le renforcement des patrouilles. Par ailleurs, le Maire de la Ville de Maradi a lancé un appel à l'endroit de la population pour qu'elle collabore avec les forces de défense et de sécurité en leur fournissant les informations.

Seulement, selon certains citoyens, pour que ces agents des forces de défense et de sécurité puis-

sent accomplir leur mission avec plus d'efficacité, des moyens conséquents doivent être mis à leur disposition. C'est là ce qu'il leur faut. On ne peut pas faire des omelettes

sans casser des œufs, a-t-on coutume de dire.

Alors, les autorités au plus haut niveau doivent créer des conditions

acceptables de travail à ces hommes et à ces femmes qui assurent la sécurité des autres citoyens.

Hama Alpha

Conseil Général du SYNACES :

Redynamisation du cadre organisationnel

Le Syndicat National des Agents Contractuels de l'Enseignement Secondaire (SYNACES) a tenu, le 24 décembre 2011, les assises de son 2ème Conseil Général à Maradi sur le thème " redynamisation du cadre organisationnel ".

La cérémonie d'ouverture des travaux a été présidée par le secrétaire général adjoint de la région de Maradi. Etaient présents également le Président et le 1er Vice Président du Conseil Régional, les Directeurs régionaux en charge de l'éducation, ainsi que de nombreux invités. Dans le discours qu'il a prononcé, le SGA de la Région de Maradi a indiqué que le Président de la République, El hadj Issoufou Mahamadou a fait de la question de l'éducation son cheval de bataille. L'école étant donc le socle de tout développement, le secrétaire Général Adjoint de la région a exhorté les délégués, à tout mettre en œuvre pour que ces travaux débouchent sur des résolutions et recommandations à la hauteur des attentes. Pour sa part, le Président du Conseil Régional de Maradi, Pathé Balla, a vivement remercié le SYNACES pour le choix porté sur la région de Maradi pour abriter les travaux de son conseil syndical. 80% des enseignants étant contractuels, devait-il ajouter, les délégués se doivent de procéder à un examen sans complaisance des maux qui minent l'école nigérienne afin qu'au terme des présentes assises, des propositions pertinentes soient faites en vue de redonner à l'école nigérienne toutes ses lettres de noblesse.

Quant au Directeur Régional de l'Education Nationale (DREN), il a, au nom de la Ministre de l'éducation nationale, notifié la disponibilité des autorités en charge de l'éducation à œuvrer pour un partenariat sincère et un dialogue francs et constructif avec les partenaires.

Intervenant auparavant, le secrétaire général de la Coordination SYNACES de Maradi, Laouali Boubé, après avoir souhaité la bienvenue aux délégués, a remercié le Bureau Exécutif National du SYNACES pour l'honneur fait à sa coordination de Maradi dans l'organisation des présentes assises. Dans l'allocution qu'il a prononcée, le Secrétaire Général du Bureau Exécutif National du SYNACES, Ali



Une vue de la table de séance

Bawa, il a indiqué que la tenue des travaux du 2ème conseil syndical est le fruit de l'abnégation et de l'engagement des militants à tous les niveaux, en partenariat avec les autorités du Ministère, ainsi que de l'USPT. Il s'agit, à travers ces travaux, a-t-il précisé, de procéder à un diagnostic sans complaisance de la situation du cadre organisationnel afin de dégager de nouvelles perspectives devant permettre au SYNACES d'aller toujours de l'avant. Selon Ali Labo, cet examen à mi parcours est d'autant plus nécessaire que le SYNACES traverse une crise sans précédent, née du comportement de certains camarades qui avaient voulu une gestion aristocratique au cadre organisationnel. En effet, devait-il déplorer, certains anciens militants du SYNACES, devenus entre temps fonctionnaires de l'Etat, continuent d'utiliser les attributs du syndicat et ce, contre l'esprit des textes qui le régissent.

L'autre malaise, et non des moindres, c'est incontestablement la démobilisation des militants et leur désintérêt de plus en plus croissant face à la chose syndicale. Cet attentisme

quasi généralisé est consécutif à la résiliation des contrats de 1200 agents pour fait de grève. Mais, de l'avis de nombreux militants, ce n'est pas tant la résiliation qui a créé la perte de confiance que le mutisme observé par le Bureau Exécutif National de l'époque. Ce dernier avait attendu une quarantaine de jour après la résiliation de ses militants pour faire sa première déclaration de presse relativement à la question. Mais, en dépit de ce climat délétère créé par cette situation, le BEN issu du 1er congrès extraordinaire tenu le 10 février 2010 à Niamey, poursuit Ali Bawa, a pu décrocher des acquis dont la révision des critères de recrutement à la fonction publique. Toutefois, selon le SG du BEN SYNACES, l'heure n'est pas à la baisse de la garde. Elle est plutôt à la mobilisation, surtout au regard de la discrimination dont ont été victimes les contractuels de l'enseignement dans l'augmentation de 10% sur les salaires.

C'est pourquoi, a-t-il conclu, les assises du Conseil Général de Maradi sont placées sous le signe de la renaissance et de la redynamisation du cadre organisationnel.

Après une journée de discussions, le conseil général a clos ses travaux par plusieurs motions, recommandations et résolutions (voir encadré Page 6)

Hassane Adamou Amadou

Auto école LOBIT

96588740/97215687 Maradi Niger

Située juste à l'ouest de la case de passage présidentielle



Pour le passage
de votre permis
de conduire

Fiabilité - Efficacité - Rapidité

Processus de globalisation :

Quelle place pour l'Afrique ?

Une analyse philosophique de la situation actuelle de l'Afrique dans le processus de globalisation contraint tout observateur averti à être tour à tour historien, socio économiste et juriste.

Socio économiste, pour saisir et comprendre le sens des agressions culturelles, économiques et politiques historiques (colonisation, néocolonialisme, impérialisme etc.) et leurs conséquences dans la crise identitaire profonde de l'Afrique d'aujourd'hui.

Socio économiste, pour saisir et comprendre les traits spécifiques de son organisation socio économique fondée sur la vie communautaire et son processus de transformation en une économie dépendante en crise de modèle par rapport au système économique mondial (l'Afrique n'est pas encore responsable des prix de ses marchandises minières, énergétiques, agricoles etc.).

Juriste et homme politique, en fin, pour comprendre le rapport des africains au corps de lois qui réglementent la vie et établit le sens des relations entre citoyens, d'une part et avec les autres sociétés du monde, d'autre part.

Cette multi dimensionnalité des problèmes africains rend complexe et difficile une compréhension de la situation actuelle de l'Afrique dans le monde. Toutefois cette difficulté ne

doit pas décourager à faire une réflexion, même limitée, sur les pesanteurs constituées en véritable frein au développement et au progrès de l'Afrique. Dans cette perspective, nous sommes en droit de nous poser un certain nombre de questions. Les obstacles au développement de l'Afrique sont-ils imputables aux africains eux-mêmes, aux occidentaux ou aux autres ?

La réflexion reste ouverte mais il est possible de remarquer que le constat est amer car l'Afrique d'aujourd'hui ne sait ni faire foule dans le concert des sociétés à civilisation arabo-islamique, ni appartenir, à proprement parler, à la civilisation occidentale.

Quelle est alors sa position dans le monde actuel ? Est-elle une société intermédiaire entre deux civilisations singulières ou une synthèse heureuse de toutes les civilisations, donc un lieu de convergence de la civilisation universelle? Cette tendance à la civilisation universelle est-elle une fiction de l'esprit ou une réalité ?

Ces différentes questions suscitent bien des réflexions qui poussent les élites du monde, en général, et les élites africaines, en particulier, à la compromission et au renoncement dans l'appréciation de l'Afrique actuelle. Or cette compromission et ce renoncement ont tendance à conduire ou à plonger l'Afrique dans l'im-

pas ou dans un certain chaos économique, culturel, social et politique.

Ainsi traversée par divers courants de pensée par rapport à la position salutaire que l'Afrique doit adopter face à la globalisation, certains intellectuels africains comme Kwamé N'Krumah, Léopold Sédar Senghor et Marcién Towa avaient déjà prévu une civilisation à l'universel des sociétés africaines. Pour eux, il s'agit d'élaborer une synthèse culturelle qui constituera un cadre de coexistence pacifique entre toutes les civilisations du monde. Ce cadre doit servir à tous les hommes de la terre à se traiter en amis et non en ennemis, en égaux et non en civilisés et en non civilisés.

Ce que recherchaient N'Krumah, Senghor etc. dans l'idée de globalisation, c'est un cadre de convergence des civilisations du monde où tous les hommes, blancs, noirs, jaunes ou rouges, se rencontrent et s'acceptent dans un cadre d'unité des valeurs culturellement humaines, dans la diversité. Ce projet de société africaine tant prôné par ces élites africaines demeure encore aujourd'hui une fiction car l'Afrique est déchirée par les reflexes identitaires primaires tels que l'ethnocentrisme, le tribalisme, le régionalisme, le clanisme etc., aggravé par le capital international qui a tendance à tout monopoliser. Devant cette situation, nos dirigeants afri-

cains doivent faire attention car nos maîtres d'hier trouvent aujourd'hui encore dans nos rangs des mercenaires ou des traîtres africains qui œuvrent pour leur compte et au détriment du progrès de l'Afrique.

Nous attirions précédemment, (cf. Le Gardien N°34 du 24 novembre 2011) l'attention de nos dirigeants actuels sur la qualité des hommes car la " fricomania ", c'est-à-dire la propension à gagner beaucoup d'argent, frappe la plupart de nos intellectuels. Aussi, tout dirigeant africain d'aujourd'hui doit créer des organes de contrôle de l'authenticité des diplômés car des faux diplômés ou de faux diplômés remplissent la place publique en Afrique. Les dirigeants africains, en particulier ceux du Niger devront mener des réflexions approfondies par rapport aux obstacles au progrès de l'Afrique, en particulier à ceux constitués en véritable frein au progrès de l'Afrique, en général, et du Niger, en particulier, pour mieux les circonscrire et les éviter.

Pour notre part, nous énumérerons, dans le prochain numéro, un certain nombre d'obstacles.

Abdoulaye Idrissa

Inspecteur pédagogique à l'IPR* de Maradi

*IPR (Inspection Pédagogique Régionale, NDLR)



Société des Huiles OLGA

Société des Huiles OLGA - R.C. 39/01 - TEL. : (00 227) 20.411.256 -20. 410.728
 B.P. 483 - FAX : (00 227) 20.411.437 - NIF : 6897 /R - MARADI REP. DU NIGER
 AGENCE NIAMEY - TEL. (00 227) 20.74.02.49 - E-mail : olgamaradi@yahoo.fr



Nécessité de la philosophie de l'éducation dans la formation des formateurs

"Dés qu'un éducateur réfléchit sur le sens de son entreprise, dés qu'il se demande pourquoi, ou mieux, pour quoi il fait ce qu'il fait, il philosophe" O. Rébroul, la Philosophie de l'éducation

La pertinence et l'efficacité formatrice sont loin d'être évidentes dans les structures de formation des formateurs ou des cadres de l'éducation, en particulier, sans la philosophie de l'éducation. En effet, chaque fois qu'il est question de la formation d'un individu (d'un enfant ou d'un adulte), comment ne pas comprendre avec Descartes que " C'est proprement avoir les yeux fermés sans tâcher jamais de les ouvrir que de vivre sans philosopher " ?

La réflexion est le bien de tout savoir, elle est à l'origine de tout principe de savoir et de savoir-faire. Si la vie de l'homme est ainsi faite, alors la philosophie est au début et à la fin de tout savoir, de tout savoir-faire et de tout savoir-être. D'où la nécessité de la philosophie de l'éducation dans toutes les pratiques qui concernent l'éducation d'un homme bien accompli.

Si l'argumentation en philosophie dépend de la position du problème ou de sa formulation, la philosophie est cette réflexion critique, cet esprit d'analyse, de jugement qui transforme les données de la réalité objective en problèmes. Et, nous le savons tous, que de données offertes par le monde de l'éducation au Niger ! la philosophie ne transforme pas simplement les données en problèmes, elle les transforme en problème

pour mieux saisir leur esprit, mieux les cerner et mieux les appréhender pour les résoudre. C'est bien le besoin de cette résolution qui fait de la philosophie de l'éducation ce discours démonstratif à la fois valide qu'utile.

Ainsi, l'objectif du cours de la philosophie de l'éducation consiste prioritairement à créer ou à faire émerger dans l'esprit des futurs formateurs (tous niveaux et destinations confondus) la réflexion philosophique exigible plutôt qu'un futur "manœuvre" ou "ouvrier" de l'éducation, condamné qu'il sera, dans le meilleur des cas, sur le terrain à être un manipulateur habile des schémas conçus et réalisés par autrui sans lui et même peut être contre lui.

Comment vouloir faire de l'éducation son occupation sans un minimum de connaissance des auteurs classiques de la philosophie de l'éducation comme, par exemple, Platon, Aristote, Rabelais, Montaigne, Jean-Jacques Rousseau, Emmanuel Kant, les philosophes de l'encyclopédie et des lumières, Pestalozzi, David Decroly, Emile Durkheim, John Devey, Lénine, Alain etc. puis viendront les grands courants de la pédagogie et les grandes questions de l'éducation hier et aujourd'hui. Affirmons qu'il y a autant de savoir que de savoir-faire qui n'ont de l'intérêt que pour les futurs cadres des enseignements, y compris les décideurs de l'éducation. La connaissance des auteurs de la philosophie de l'éducation, des courants pédagogiques et des questions de l'édu-

cation, surtout celles d'aujourd'hui, permettra de penser et d'analyser ou, du moins, de transformer harmonieusement les données actuelles de notre système éducatif en problèmes objectifs à résoudre. Nous voulons parler d'une perspective profondément critique pour contribuer efficacement à la résolution des crises successives nécessaires de l'éducation à travers la conception et l'écriture des programmes, la conception et la réalisation des techniques pédagogiques et du matériel didactique adaptés à notre contexte socio économique.

Il est vrai, l'insuffisance des classes en matériaux définitifs, celle des tables-bancs et autres matériels de service scolaires sont des problèmes objectifs à résoudre, mais le plus grand problème, en notre sens, c'est le problème d'enseignants de qualité et d'administration scolaire de qualité sur le terrain. Il est absolument nécessaire de retenir que la formation des hommes à l'école est plus nécessaire que tout. Amener des citoyens à prendre conscience de la valeur des actions éducatives est nécessaire et suffit pour la promotion du progrès pour tous.

Toutefois, nous ne dirons jamais assez pour arriver à cette capacité de critique et de conception de programme et de système éducatif performant et non pas simplement formel ; il faut avoir un minimum de connaissance en philosophie de l'éducation. Tout progrès dépend de la qualité des hommes résultats de l'éducation. Nous devons retenir que les Etats-Unis, la Chine, le Ja-

pon, l'Allemagne, bref, tous les pays développés ou émergents le sont par la qualité de la formation et de l'éducation des hommes.

Ce n'est ni l'or, ni l'argent, ni l'uranium, ni le pétrole... qui font la richesse d'un pays, c'est plutôt la qualité des hommes et la justesse des objectifs de développement fixés qui font la grandeur des nations. Et la philosophie de l'éducation, grâce au sens critique, à l'esprit d'analyse et de jugement qu'elle crée chez les hommes, peut favoriser l'émancipation des peuples et le progrès des nations. Tout dépend des choix opérés.

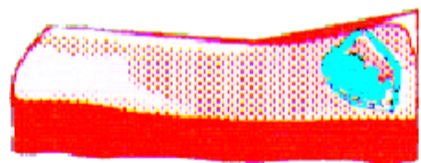
En fin, nous dirons que la philosophie de l'éducation et son enseignement systématique constituent une chance de réussite de toute structure de formation des cadres en général et ceux de l'éducation, en particulier. Pour paraphraser Epicure (Philosophe grec de l'antiquité), l'homme n'est ni assez jeune, ni assez vieux pour philosopher. La philosophie de l'éducation est une pratique de tous les âges et à Epicure d'ajouter qu'elle est une thérapie à nos angoisses, à nos inquiétudes et à nos crises de confiance en la vie.

En avant pour la philosophie du développement au Niger.

Abdoulaye Idrissa

Inspecteur pédagogique à l'IPR de Maradi*

**IPR (Inspection Pédagogique Régionale, NDLR)*



ENIPROM

The confort zone

ENTREPRISE NIGERIENNE POUR LA PRODUCTION DE MOUSSE
ETS ELH. OUMAROU LAOUALI DIT GAGO ET FILS



R.C. 27 / 98 - VA 328 143 - N.I.F. 2548 - MARADI - B.P. 190 - TEL. 20.410.843 / 20.410.844 - FAX 20.410.843 - 20.410.073
et 20.411.093 - AGENCE A NIAMEY - RUE DES SAPEURS POMPIERS - B.P. 12627 - TEL/FAX : 20.74.02.49
AGENCE A DOSSO - RUE DES MANGUIERS - B.P. 177 - TEL/FAX 20.650.265

La troupe culturelle Frères Kouss-Man célèbre les 21 ans de carrière théâtrale de Ali Hadi

La troupe culturelle Frères Kouss-Man a soufflé le 21ème anniversaire de la carrière artistique de son responsable Ali Hadi. Pour marquer cette date d'une encre indélébile, la troupe a organisé une soirée culturelle ayant regroupé plusieurs groupes venus témoigner à leur collègue toute leur amitié. Sketchs, danses chorégraphiques, poèmes, théâtres, bref, durant plusieurs heures, ces artistes ont tenu en haleine la centaine de spectateurs venus assister à ce que certains ont appelé "le jubilé de l'année".

Du talent, ils en avaient fait étalage dans la mesure où chacun était majestueux dans son rôle. C'est d'ailleurs, l'expérience capitalisée en 21 ans que le responsable de la troupe culturelle Frères Kouss-Man, Ali Hadi, a voulu célébrer ; 21 années qui correspondent exactement à l'âge de cette troupe qui tire son nom du célèbre humoriste et musicien "Koussou-Man". Rappelé à Dieux en 2009, "Koussou-Man" reste cependant vivant dans les esprits et dans le cœur de ses jeunes frères qui ont choisi de poursuivre l'œuvre qu'il a entamée, il y a de cela 21 ans. Grace donc à la persévérance et à la fidélité du responsable actuel de la troupe, Ali Hadi, ce joyau est, aujourd'hui cité en exemple, dans la région de Maradi. Elle intervient dans l'animation des soirées culturelles, mais aussi dans le théâtre radiophonique ou dans les campagnes de sensibilisation pour un changement positif de comportement. C'est ainsi que les frères Kouss-man ont, à plusieurs reprises sillonné les différents recoins de la région de Maradi, rependant autour d'eux des messages de paix, d'amour, de travail etc. Dans ce sens, La troupe culturelle Frères Kouss-Man a entrepris plusieurs tournées de sensibilisation sur les IST/VIH/SIDA, la gestion non-violente des conflits, l'Etat de droit et la citoyenneté etc. Spécialisée dans le théâtre forum, la troupe culturelle Frères Kouss-Man est l'idole des populations rurales de Maradi avec lesquelles elle a gardé un contact permanent. C'est donc cette talentueuse troupe culturelle que les po-



Ali Hadi, responsable Troupe Culturel Frères Kouss-Man

populations de Maradi ont encore une fois de plus suivi sur scène, avec toujours cette envie d'un remake.

Quant aux projets, la troupe en a le premier, c'est de continuer de servir les amateurs de la culture à travers l'organisation de spectacles. Le second, c'est de former d'autres jeunes dans le métier afin d'assurer la relève. Le troisième, c'est de pouvoir prendre part à des rencontres culturelles internationales afin de contribuer au rayonnement de la culture nigérienne.

Et tout laisse croire que ce n'est pas la volonté qui manque chez ces artistes, mais les moyens. A l'image de toutes les autres troupes cultu-

relles du Niger, les Frères Kouss-Man ont besoin d'être aidés par l'Etat, les opérateurs économiques, les intellectuels, ainsi que le public. Chacun, selon ses possibilités, peut aider à faire émerger ces talents afin que la culture, contrairement à une idée entretenue, puisse nourrir son homme. La culture est une industrie au même titre que les autres et il serait dommage de laisser inexploité le capital d'expérience accumulé par la Troupe Culturelle Frères Kouss-Man.

Hassane Adamou Amadou

Conseil Général du SYNACES :

Motions de remerciement

- 1- A la Ministre de l'éducation Nationale, Madame Ali Mariama El hadj Ibrahim, pour sa disponibilité constante et son soutien dans l'organisation du conseil général.
- 2- Aux autorités administratives, coutumières municipales et celles de l'éducation de Maradi pour les facilités accordées afin que se tienne le conseil dans de meilleures conditions.

Résolution

Le Syndicat National des Agents Contractuels de l'Enseignement Secondaire (SYNACES) décide de s'affilier à l'Union Syndicale et Progressiste des Travailleurs du Niger (USPT).

Recommandations

- 1- Mandate le BEN/SYNACES pour organiser le congrès en mars 2012
- 2- Recommande à toutes les coordinations et sections à payer les cotisations syndicales afin de faciliter au BEN sa mission

Témoignages de satisfaction

- 1- A la Ministre de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales pour l'appui qu'elle a apporté dans le cadre de l'organisation du 2ème Conseil Général du SYNACES.
- 2- Au Secrétaire Général de l'Union Syndicale et Progressiste des Travailleurs du Niger (USPT), Chaibou Tankari pour l' appui apporté dans le cadre de l'organisation du 2ème Conseil Général du SYNACES.
- 3- A la Coordination de Maradi pour la parfaite organisation du 2ème Conseil Général du SYNACES.

Sport

Tournoi de l'intégration:

Une initiative louable de la ligue de taekwondo de Niamey

En prélude au démarrage du championnat national et surtout des compétitions sous régionales inscrites à son agenda 2012, notamment la grande rencontre internationale d'intégration qui regroupera les 8 ligues régionales du Niger et l'équipe de Bobo-Dioulasso au mois de juillet à Niamey, la ligue de Taekwondo de Niamey a entrepris une tournée à l'intérieur du pays pour disputer avec les ligues de Maradi, Tahoua et Agadez un tournoi dit de l'intégration. Il s'agit, à travers ce tournoi, de renforcer les relations de fraternité avec les autres ligues et de mettre en jambe les athlètes de

la ligue de Niamey en vue des prochaines joutes. Première étape de cette tournée, Maradi, où le public sportif a pris d'assaut les installations du stade régional pour apprécier les différentes affiches du jour.

Il faut rappeler que la ligue de Niamey, grâce au soutien des sponsors, a mis en jeu deux trophées du fair-play pour motiver les combattants qui se sont véritablement montrés à la hauteur en livrant des rencontres aussi spectaculaires les uns que les autres, à la grande satisfaction des organisateurs et du public venu nombreux pour soutenir les athlètes.

Prenant la parole à cette occasion, le président de la ligue régionale de Maradi a vivement remercié les dirigeants de la ligue de Niamey pour avoir donné aux athlètes en manque de compétition une occasion de faire étalage de leur talent incontestable.

Quant au Secrétaire Général de la ligue de Niamey, Mr Mohamed Alfa Zazi, il a mis l'accent sur les vertus du Taekwondo qui en plus d'être un sport de combat est aussi un facteur de brassage et d'intégration.

Les combats ont mis aux prises les champions de 12 catégories,

soit 12 combats prévus dont 9 auront effectivement lieu. A l'issue de ces 9 combats souvent très spectaculaires la ligue de Niamey a pris le dessus sur son hôte du jour sur la marque de 7 victoires à deux. Mais comme a tenu à le souligner Mohamed Alfa Zazi, le seul véritable vainqueur de ce tournoi, c'est le Taekwondo nigérien. Tout pour dire de façon élégante que l'un a gagné, mais l'autre n'a pas perdu.

Garba Boureyma